Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 1 [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES
Allée Hector Capdellayre – BP 11
66301 THUIR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

FROID ELECTRICITE DE L'ASPRES
8, zone artisanale
66300 TROUILLAS

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Maintenance des appareils ménagers, petites chambres froides et appareils de remise en température des restaurants scolaires intercommunaux

- Date de la notification du marché public : 17/10/2019

- Durée d'exécution du marché public : La durée du marché est de un an renouvelable trois fois par tacite reconduction à compter de la date de notification du marché.

- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : 5 124.00 € HT
  - Montant TTC : 6 148.80 € TTC

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

96

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Retrait du matériel suivant :

FOUR :
- OMS Restauration Scolaire
- TERRATS – Micro-ondes Electrolux

LAVE VAISSELLE :
- BANYULS DELS ASPRES : Thirode Oréane LF 500a Tri
- BROUILLA : Electrolux EHTO8 Tri
- FOURQUES : KOMEL 8034
- OMS restauration Scolaire : Lave-vaisselle domestique CURTISS PLV125D
- PASSA : Electrolux NHT8 451 100 23 Tri 13kW
- SAINT JEAN LASSEILLE : Electrolux NHT8 9CGX 5050 7116 Tri 16kW
- TERRATS : Electrolux NTH 8 9CGX 5050 7116 Tri 16kW
- TRESSERRE : TEIKOS ref 30021101 TS601 DG1 3100W Mono
- TROUILLAS (Restau Sco) : Electrolux NHT8 9 CGX 5050 7125
- VILLEMOLAQUE : Electrolux EUC3PWS/2 9CGX 404704

LAVE LINGE :
- THUIR Caves Byrrh / atelier de cuisine : INDESTI BTWPD61253
- THUIR ALSH Maternelle : INDESTI BTWA51052
- THUIR ALSH Primaire : INDESTI BTWA51052
- THUIR Crèche : Colonne de lavage IPSO 8kg ref : CS8EC2
- THUIR : Restauration Scolaire : THOMSON TW1016
- THUIR RAM : Electrolux Flexcare 7kg12000rpm

Ajout du matériel suivant :

FROID :
- VILLEMOLAQUE : HOSHIZAKI GN2/1. Armoire double

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 720.00 € HT
- Montant TTC : - 864 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : une diminution de 14.052 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 4 404.00 € HT
- Montant TTC : 5 284.80 € TTC

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GAILLARD Joseph	Thuir 15/02/2021	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Thuir ..... , le 15/02/2021.

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES
B.P. 11
THUIR
66301

Le Président
Hervé Olive

SC

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
Reçu en préfecture le 16/02/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210215-21_21_AV1FRELEC-CC